

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT N° 001/2007

Lubumbashi, le 19 avril 2007 :

« Les ONG de la société civile déplorent le verrouillage du colloque international de Lubumbashi »

Suite à l'organisation du colloque scientifique international sur la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur minier par l'Université de Lubumbashi le 11 et 12 avril 2007 en collaboration avec le Brussels Centre of African Studies et le Musée royal de l'Afrique Centrale de Tervuren, nous les organisations de la société civile congolaise et internationale, signataires de ce communiqué, tenons à exprimer plusieurs préoccupations relatives à notre exclusion et la nature limitée des débats:

- Les organisations de la société civile congolaise n'ont ni été impliquées dans la préparation de ce colloque, ni invitées formellement à y participer, bien que plusieurs d'entre elles mènent de nombreuses activités dans le domaine de la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur minier. Ce n'est qu'après avoir contacté, elles-mêmes, les organisateurs du colloque que ceux-ci leur ont finalement permis d'y assister, la veille de son début sans possibilité de siéger dans les panels des plénières comme des ateliers. Les organisateurs ont précisé à plusieurs de nos associations que nous ne devons pas prendre la parole pendant les débats.
- Ce manque de volonté d'impliquer la société civile congolaise est en contradiction directe avec les discours prononcés, successivement par Messieurs le Gouverneur de Province du Katanga et le Ministre Belge des Affaires Etrangères, lors du colloque, qui ont maintes fois répété que la société civile devait être l'une des principales parties prenantes dans toute discussion sur la gouvernance du secteur minier. Mais lors des discours d'ouverture du colloque, les organisateurs ont indiqué de manière explicite que certains sujets – notamment la révision des contrats miniers – ne devraient pas être abordés.
- Il nous semble indispensable, lors d'un colloque portant sur la transparence, quels qu'en soient les organisateurs, de permettre aux participants d'évoquer toute question pertinente plutôt que d'exclure d'avance certains sujets jugés à tort trop sensibles. Une telle approche risque de compromettre l'indépendance du colloque et de mener à des conclusions superficielles ou incomplètes.
- Les ONG de la société civile ont eu la forte impression que l'étiquette "scientifique", utilisée pour décrire ce colloque, a servi de prétexte pour exclure certains sujets de la discussion ainsi que leur participation active. Elles estiment qu'il est impossible de parler de bonne gouvernance sans parler du contexte politique et de problèmes fondamentaux, tels que la corruption, qui sont à la source du mauvais fonctionnement du système actuel en RD Congo.
- Les organisateurs du colloque ont établi dès le départ qu'un nouveau processus de traçabilité et certification des minerais serait la priorité à l'ordre du jour. Sans que nous n'opposions une discussion à une telle proposition, nous estimons qu'il serait essentiel d'étudier d'abord les raisons pour lesquelles les mécanismes existants ne fonctionnent pas. Le programme du colloque n'a pas permis une analyse approfondie du dysfonctionnement du mécanisme juridique actuel.

- La protection des droits des communautés locales n'a été traitée que de manière superficielle pendant le colloque, malgré le fait que l'un des objectifs principaux d'une meilleure gouvernance des ressources naturelles du Congo serait de maximiser les revenus pour le pays afin que la population puisse bénéficier de ces richesses.

De ce qui précède, les ONG de la société civile recommandent aux organisateurs du colloque :

- de leur assurer que les étapes de suivi dudit colloque seront caractérisées par une plus grande ouverture, une plus grande indépendance et un réel effort pour recueillir différents points de vue, en particulier ceux des organisations de la société civile travaillant activement dans ces domaines avec les communautés locales.

LES ONG SIGNATAIRES

Action Contre l'Impunité pour les Droits de l'Homme (ACIDH)

Association africaine de défense des droits de l'homme, Représentation du Katanga (ASADHO/Katanga)

Centre des Droits de l'Homme et du Droit humanitaire (CDH)

Comité de suivi pour la contribution des communautés et églises à la transformation humaine (COSCCET)

Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CRONGD/Katanga)

Global Witness

Nouvelle Dynamique Syndicale (NDS)